

**Eileen Boris, Dorothea Hoehtker et Susan Zimmermann (dir.),
Women's ILO : Transnational Networks, Global Labour
Standards and Gender Equity, 1919 to Present, Leiden, Brill,
2018, 412 p.**

Maxence Demeule

Mise en ligne : janvier 2025

DOI : <https://doi.org/10.51185/journals/rhca.2025.cr03>

Paru en 2018, cet ouvrage collectif de quatorze contributions s'inscrit dans la continuité d'une série de manifestations et de publications scientifiques organisées en lien avec la célébration du centenaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Celles-ci ont contribué à approfondir le renouvellement de l'historiographie liée à cette agence spécialisée des Nations-Unies¹, amorcé depuis le milieu des années 2000, que ce soit en faisant davantage dialoguer les différentes disciplines des sciences sociales entre elles ou en explorant des objets jusque-là peu étudiés. Le livre dirigé par Eileen Boris, Dorothea Hoehtker et Susan Zimmermann se montre attentif à ces deux dimensions.

En effet, si l'étude des circulations et des réseaux transnationaux de femmes, ou bien l'analyse des relations entre genre et élaboration des politiques publiques a donné lieu à de nombreux travaux, les enquêtes liant ces questions à l'histoire de l'OIT étaient jusqu'alors plus rares². *Women's ILO* accorde en particulier une large place aux circulations internationales des femmes originaires du Sud global (Afrique et Amérique du Sud notamment) et à la façon dont ces dernières s'approprient, dans leur pays, les normes internationales de l'OIT : sept articles mettent ces enjeux au cœur de leur analyse, tandis que d'autres les évoquent plus brièvement. Ce décentrement permet de mieux appréhender le renouvellement des préoccupations de l'OIT autour des questions de développement à partir des années 1950 et 1960, ou autour d'une plus grande prise en compte du travail dit « informel » à partir des années 1970. Toutefois, le livre ne sépare pas ces problèmes de questionnements plus généraux comme la revendication de l'égalité salariale ou de l'égalité d'accès aux emplois entre les femmes et les hommes. L'étude des femmes issues des mondes communistes apparaît plus en retrait, bien que l'article d'Eileen Boris (p. 97-120) interroge les affrontements idéologiques qui alimentent les débats entre féministes après la Seconde Guerre mondiale au sein de l'OIT et de la Commission de la condition de la femme (CSW). D'autres

¹ On peut, par exemple, renvoyer à Daniel Maul (2019), *L'Organisation internationale du travail. 100 ans de politique sociale à l'échelle mondiale*, Genève, OIT. Sur ces renouvellements historiographiques, voir l'introduction de Marine Dhermy-Mairal, Sandrine Kott, Isabelle Lespinet-Moret et Louis Marieke (dir.) (2024), *Mondialisation et justice sociale. Un siècle d'action de l'Organisation internationale du travail*, Paris, Éditions de la Sorbonne.

² On peut toutefois citer, comme principales exceptions, l'ouvrage de Françoise Thébaud (2017), *Une traversée du siècle. Marguerite Thibert, femme engagée et fonctionnaire internationale*, Paris, Belin, mais aussi Nora Natchkova et Céline Schoeni (2013), « The ILO, feminists and expert networks: the challenges of a protective policy (1919-1934) » in S. Kott et J. Droux (dir.), *Globalizing Social Rights. The International Labour Organisation and Beyond*, Londres/Genève, Palgrave Macmillan/OIT, pp. 49-64.



contributions développent des sujets assez novateurs, comme celui de Sonya Michel (p. 318-39), qui évoque les difficultés de l'OIT à penser et à développer des actions à destination des mères engagées dans des parcours de migration. C'est aussi le cas de l'article de Mahua Sarkar (p. 340-64), qui évoque la précarité de femmes, d'Inde et de Thaïlande notamment, qui, selon l'autrice, s'apparentent de plus en plus à des travailleuses de la Gestation Pour Autrui dépourvues de droits et de protection.

Par ailleurs, l'ouvrage convoque des spécialistes de plusieurs disciplines (historiennes, sociologues, politistes) qui permettent de multiplier les points de vue sur les relations entre les femmes et l'OIT, au cours de son siècle d'existence. Il présente aussi l'intérêt d'inclure la perspective de parties-prenantes de ces questions à travers la contribution de Chris Bonner, Pat Horn et Renana Jhabvala (p. 176-201). Il s'agit là des témoignages de trois femmes ayant exercé des responsabilités au sein d'ONG ou de syndicats de travailleuses informelles et ayant œuvré en faveur de la collaboration accrue avec l'OIT sur ces questions. De tels témoignages abordant les autres thématiques étudiées dans *Women's ILO* auraient encore enrichi le livre.

Huit contributions sont réunies dans la première partie intitulée *The Work of Transnational Networks* et mettent en lumière la manière dont des femmes investissent l'OIT dès sa création en 1919 ou les autres institutions en interaction avec cette dernière (comités consultatifs ou d'enquêtes, conférences internationales du travail, CSW rattachée au Conseil Économique et Social des Nations-Unies, etc.). Ces femmes participent à la définition de l'action de l'OIT, cherchant à promouvoir leur propre agenda ou celui des organisations qu'elles représentent. Elles formulent aussi des critiques, parfois virulentes, de la politique de l'OIT, à l'instar des féministes de l'*Open Door International* dans l'entre-deux-guerres, qui, siégeant au sein d'un comité de correspondance, dénoncent l'approche de l'OIT en termes de « protection légale » : celle-ci interdit aux femmes l'exercice de certaines activités professionnelles ou les exclut du marché du travail pendant un temps donné (convention n°3 sur la protection de la maternité, convention n°4 sur le travail de nuit des femmes, votées en 1919, par exemple). Membres d'organisations féministes, syndicalistes, comme l'Allemande Gertrud Hanna (étudiée par Kirsten Scheiwe et Lucia Artner, p. 75-96) ou fonctionnaires internationales comme Marguerite Thibert, Martha Mundt (article de Françoise Thébaud, p. 50-74) ou encore Elizabeth Johnstone dans les années 1950 (chapitre d'Eileen Boris, p. 97-120), les identités de ces femmes sont plurielles et peuvent se recouper. C'est le cas de Tanaka Taka, à la fois membre de la délégation japonaise à la conférence internationale du travail (CIT) de Washington en 1919, réformatrice sociale, professeure d'université, féministe et proche du principal syndicat japonais *Yūaikai* (contribution de Dorothy Sue Cobble, p. 27-49). Pour autant, les limites des collaborations entre les femmes et l'OIT ne sont pas oubliées : comme le rappellent les directrices de publication dans l'introduction de ce livre, l'OIT cherche avant tout, dans les années 1920, à s'appuyer sur un petit noyau d'organisations qui sont les plus favorables à la protection légale, à l'instar de la *Young Women's Christian Association*. En outre, Marieke Louis (p. 202-24) analyse la marginalisation durable des femmes dans les instances délibératives, en particulier lors des conférences internationales du travail où les femmes ne représentent jamais plus de 10% des participants jusqu'à la fin des années 1970 et où elles n'atteignent pas 30% du total en 2014.

La seconde partie de l'ouvrage, *Developing and Negotiating Global Labour Standards*, permet de mieux comprendre, au travers de six contributions, les débats entourant la production des normes internationales du travail qui touchent plus particulièrement les travailleuses, puis le processus de ratification de ces conventions et recommandations ainsi que leur application. L'accent est notamment mis sur la façon dont des acteurs et actrices locaux mobilisent ces instruments juridiques pour appuyer leurs revendications à l'échelle nationale. Cette partie insiste aussi sur le caractère négocié de la transposition des normes internationales de l'OIT. Paula Lucía Aguilar (p. 255-74) montre par exemple que, dans le cas argentin, la première ratification d'une convention de l'OIT a lieu en 1934, alors que l'Argentine est dirigée par un gouvernement conservateur, d'inspiration corporatiste et catholique. Au sein du Congrès, le socialiste Alfredo Palacios parvient à convaincre ses collègues de l'intérêt d'appliquer la convention sur la protection de la maternité (1919) qui prévoyait de créer un système d'allocations finançant un congé maternité : il met ainsi en avant des arguments moraux comme la nécessité de protéger les travailleuses dans leur « dignité », ou propose un système de gestion tripartite qui réduirait la place de l'État. Eloisa Betti (p. 276-99) souligne, quant à elle, comment l'association féministe « Union des femmes en Italie », puis la CGIL et les parlementaires de gauche s'appuient sur la convention n°100 sur l'égalité de rémunération (votée en 1951 mais ratifiée par l'Italie seulement à la fin des années 1950) pour légitimer leurs revendications et exiger du

gouvernement italien des mesures en faveur de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Des propositions de lois sont par exemple rédigées en faisant explicitement référence à la convention n°100.

Enfin, certains articles mettent plus spécifiquement en lumière les interactions entre les femmes africaines et l'OIT. Étudiant plusieurs comités chargés de produire, entre les années 1950 et les années 1980, des données comparables internationalement à propos de la mise en œuvre de la convention n°100 sur l'égalité de rémunération, Silke Neunsinger (p. 121-48) souligne que des femmes africaines sont intégrées aux travaux, même si elles restent très minoritaires par rapport aux femmes originaires d'Europe. Ainsi, la Malgache Angelina Ratsararaibe ou la Sud-Africaine Lucy Mvubelo, membre du syndicat du vêtement, construisent leur expertise sur ces questions par leur participation d'abord au comité mis en place par la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL), puis au comité créé par l'OIT en 1959 (*ILO Panel of Consultants on the Problems of Women Workers*). Yevette Richards (p. 149-75) déplace la focale en s'intéressant davantage au fonctionnement local des réseaux transnationaux de femmes qui lient la CISL et l'OIT entre les années 1950 et 1960. Le *Labour College*, centre de formation de syndicalistes africains de la CISL, situé à Kampala en Ouganda, canalise l'essentiel des actions de la CISL à l'égard des femmes africaines. Le comité des femmes de cet organisme s'investit dans l'organisation de cours pour les Africaines, notamment en prévision de la CIT de 1964, qui inscrit dans son ordre du jour un point intitulé *Women Workers in a Changing World*. Les enseignantes sont recrutées dans d'autres pays d'Afrique anglophone, et elles cherchent à favoriser la participation de femmes aux réunions internationales³. Ces formations sont aussi l'occasion de sensibiliser les syndicalistes masculins à des questions comme l'égalité de rémunération. Néanmoins, le manque de moyens et l'hostilité du gouvernement ougandais conduisent à la fin de cette expérience en 1968. Dans son article, Susan Zimmermann (p. 227-54) montre que la tentative de l'OIT d'étendre les normes internationales du travail aux colonies passe avant tout, dans l'entre-deux-guerres, par la promotion des conventions relatives aux femmes : dans l'esprit des fonctionnaires de Genève, la ratification de ces instruments constituerait une première étape avant d'envisager l'application d'autres normes. Akua O. Britwum (p. 300-17) souligne, quant à elle, que les travaux et la production de normes par l'OIT sont vus comme essentiels par les syndicats du Ghana, qui y puisent des ressources pour faire pression sur le gouvernement ou qui y trouvent des lignes directrices pour leur propre action : organiser collectivement les travailleuses rurales ou prévoir les services dont elles peuvent avoir besoin et que le syndicat peut leur proposer (semences, cours d'alphabétisation, par exemple).

En conclusion, *Women's ILO* est un ouvrage riche, qui traite un large éventail de problèmes ayant caractérisé les interactions entre les femmes et l'OIT. Les contributions réunies n'abordent cependant qu'à la marge les activités d'assistance technique ciblant spécifiquement les femmes, alors même que ce domaine d'action ne cesse de prendre de l'importance au sein de l'OIT après la Seconde Guerre mondiale. De futures recherches, bénéficiant du classement et du référencement en cours de la série Technical Assistance Pogramme par les archivistes de l'OIT, devraient permettre d'approfondir cette dimension. Il n'en reste pas moins que *Women's ILO* constitue un ouvrage très stimulant, non seulement pour les spécialistes de l'histoire des femmes, du genre ou de l'OIT, mais également pour quiconque s'intéresse aux circulations et aux processus transnationaux.

Maxence Demeule
LARHRA (ENS de Lyon) – CHS (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Bibliographie

- BARTHELEMY Pascale (2016), « Macoucou à Pékin. L'arène internationale : une ressource politique pour les Africaines dans les années 1940 et 1950 », *Le Mouvement Social*, 255 (2), p. 17-33.
- DHERMY-MAIRAL Marine, KOTT Sandrine, LESPINET-MOREL Isabelle et LOUIS Marieke (dir.) (2024), *Mondialisation et justice sociale. Un siècle d'action de l'Organisation internationale du travail*, Paris, Éditions de la Sorbonne.

³ On retrouve ici un objectif commun aux actions des comités féminins du Rassemblement Démocratique Africain, étudiés par Pascale Barthélémy (2016), « Macoucou à Pékin. L'arène internationale : une ressource politique pour les Africaines dans les années 1940 et 1950 », *Le Mouvement Social*, 255 (2), p. 17-33.

MAUL Daniel (2019), *L'Organisation internationale du travail. 100 ans de politique sociale à l'échelle mondiale*, Genève, OIT.

NATCHKOVA Nora et SCHÖENI Céline (2013), « The ILO, Feminists and expert networks : the challenges of a protective policy (1919-1934) », in S. KOTT et J. DROUX (dir.), *Globalizing Social Rights. The International Labour Organisation and Beyond*, Londres/Genève, Palgrave Macmillan/OIT, pp. 49-64.

THEBAUD Françoise (2017), *Une traversée du siècle. Marguerite Thibert, femme engagée et fonctionnaire internationale*, Paris, Belin.